



Visa national ÉTUDES

(Également pour des études de doctorat, Séjour portant sur la recherche, Cours de langue préparatoire)

Procédure de demande:

1. Le visa peut être demandé **en ligne sur le « Auslandsportal »** <https://digital.diplo.de>
Là, vous recevrez directement toutes les informations sur les documents à fournir. Après que vous avez téléchargé tous les documents, votre demande sera traitée dans un temps record et vous serez informés du résultat.
2. Ensuite, vous prenez un **rendez-vous privilégié** dans une catégorie spéciale pour présenter certains documents en originaux, une photo biométrique et payer les frais.

A noter :

1. Les **frais de visa** s'élèvent à 50. 000 FCFA et doivent être réglés en espèces lors du rendez-vous.
2. Si le Auslandsportal demande qu'un document non-germanophone doit être traduit, vous devez télécharger les deux : le document non-germanophone ainsi que **la traduction**.
3. Le délai de traitement varie **entre 2 à 6 semaines**.

Vous trouverez la liste des documents de candidature directement sur le « Auslandsportal » :

Document	Information supplémentaire
Passeport	Passeport biométrique valable au moins six mois
Photo d'identité biométrique	Photos d'identité récentes respectant les critères de la biométrie , lisez ici
Preuve que vous résidez en Côte d'Ivoire	Les non-Ivoiriens doivent présenter leur permis de séjour en cours de validité pour la Côte d'Ivoire, excepté les résidents de la CEDEAO muni de la carte consulaire délivrée par l'ambassade de leur pays d'origine.
Acte de naissance	Copie intégrale d'acte de naissance. Si l'acte de naissance est basé sur un jugement supplétif, il faut le présenter également.
Admission de l'université	Attestation de l'université/de l'établissement d'enseignement supérieur concernant l'admission aux études/au Studienkolleg avec mention de la langue d'enseignement. Pour les cursus en anglais, les connaissances en langue anglaise requises (par ex. certificat TOEFL) doivent être présentées. Si l'université ne le confirme pas dans sa décision d'admission : preuve des connaissances linguistiques dans la langue d'enseignement est nécessaire pour les études ou les études préparatoires (sans cours de langue préparatoire aux études, en règle générale au moins B2 dans la langue d'enseignement).

	En cas d'admission conditionnelle : inscription au cours de langue intensif de préparation aux études correspondant à votre niveau linguistique et comprenant au moins 20 heures par semaine.
Preuve de moyens financiers	Pour son séjour en Allemagne, le demandeur doit disposer d'au moins 992 EUR /mois (11.904 € /an). Lors du dépôt de la demande, les moyens financiers doivent être prouvés pour au moins un an, soit au moins 11.904 € (par exemple par un compte bloqué ou une déclaration formelle d'engagement (Verpflichtungserklärung)). <u>En cas de financement par compte bloqué</u> : ouvrez le compte bloqué suffisamment tôt AVANT la demande de visa. Lors de la demande de visa, seule la confirmation d'ouverture officielle mentionnant le montant total versé et le montant mensuel disponible sera acceptée. Une confirmation sans mention de ces montants n'est pas suffisante. Vous avez le libre choix du prestataire de compte bloqué. Vous trouverez des prestataires via des sources d'information publiques sur Internet. De plus amples informations sont publiées sur le site web du Ministère des Affaires étrangères : https://www.auswaertiges-amt.de/de/sperrkonto/375488. <u>En cas de financement par une déclaration de prise en charge</u> La déclaration de prise en charge doit porter la mention "justifiée" (nachgewiesen) par le service des étrangers. Les déclarations de prise en charge qui portent la mention "crédible" (glaubhaft gemacht) comme preuve de financement des études ne peuvent pas être acceptées pour la demande. L'original de la déclaration doit être présentée lors de la demande de visa. <u>En cas de bourse</u> : (par ex. du DAAD, d'Erasmus +, d'une université ou d'une fondation), l'attestation de bourse est acceptée comme preuve de financement. La bourse doit couvrir au moins le montant mensuel / annuel susmentionné.
Lettre de motivation	Lettre de motivation en allemand ou en français.
Curriculum vitae	Curriculum vitae complet avec des informations sur l'école, l'université et la carrière professionnelle ainsi que sur les cours de langue
Certificat de fin d'études	Preuve de votre certificat de fin d'études (diplôme du Bac)
Cursus scolaire/lettres d'emploi	Si disponible : preuves des diplômes universitaires / enseignements supérieurs ou des emplois
Certificat de langue	Preuves des connaissances en langue allemande, p. ex. certificats de langue de l'Institut Goethe
Assurance maladie	Preuve d'une couverture d'assurance maladie légale suffisante <u>en tant qu'étudiant/boursier</u> . N.B. : Une assurance maladie de voyage n'est pas valable pour faire les études et ne sera pas acceptée.

L'Ambassade se réserve le droit de demander des documents supplémentaires.